

Paris, le vendredi 6 octobre 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
JOURNÉE NATIONALE DES AIDANTS :
LA FONCTION PUBLIQUE AUX CÔTÉS DES AGENTS AIDANTS

A l'occasion de la journée nationale des aidants, le ministre de la Transformation et de la Fonction publiques Stanislas GUERINI souhaite rappeler les mesures engagées pour la reconnaissance et l'accompagnement des aidants dans la fonction publique.

Aujourd'hui, 9 millions de Français accompagnent au quotidien un proche atteint d'une maladie ou d'un handicap. Ils prennent de leur temps, de leur énergie, en parallèle de leur vie professionnelle. Pourtant, dans le milieu professionnel, ce sujet reste encore tabou et les dispositifs d'accompagnement, trop peu connus. Premier employeur de France, la fonction publique s'engage.

1. Informer les agents publics qui aident un proche malade ou en situation de handicap

Les services de médecine du travail et des ressources humaines seront mobilisés pour mieux repérer les aidants en emploi dans la fonction publique et améliorer l'information sur les dispositifs mis en place à leur attention.

2. Accompagner les agents publics aidants

Pour leur permettre de mieux équilibrer leur vie personnelle et leur vie professionnelle, ils peuvent désormais prendre leur congé proche aidant de manière fractionnée, par exemple une demi-journée pour accompagner leur proche (et non plus une journée complète par obligation). Ces congés sont transformables en période d'activité à temps partiel.

Le ministre renforce le recours aux horaires individualisés et adaptés aux contraintes de l'aidant qui en fait la demande. Il encourage également le dispositif permettant à un agent public de faire don de jours de congés à un collègue aidant.

3. Simplifier le quotidien des aidants dans des moments de vie clé

Stanislas GUERINI souhaite aller plus loin pour faciliter les démarches que les aidants, fonctionnaires ou non, réalisent avec ou pour leur proche.

Ces mesures s'inscrivent dans le cadre de la nouvelle stratégie nationale pour les aidants, portée par la ministre des Solidarités, Aurore BERGÉ. Elles s'intègrent également dans le plan de prévention et d'accompagnement des maladies chroniques lancé par Stanislas GUERINI en juin pour qu'aucun agent, qu'il soit atteint de maladies chronique ou qu'il accompagne un proche malade, ne soit seul face à cette situation.

CONTACTS PRESSE

Service presse de Stanislas GUERINI,
ministre de la Transformation et de la Fonction publiques
Tél : 01 53 18 42 68 / 42 76
Mél : presse.mtftp@transformation.gouv.fr

Service presse d'Aurore BERGÉ,
ministre des Solidarités et des Familles
Tél : 01 40 56 45 04
Mél : sec.presse.cabsolidarites@social.gouv.fr